

KitchenAid

FOOD PROCESSOR

5KFP0719

OWNER'S MANUAL

| | | |
|----|---------------------------|-----|
| EN | Owner's Manual | 2 |
| DE | Bedienungsanleitung | 12 |
| FR | Le manuel d'utilisation | 23 |
| IT | Manuale del proprietario | 34 |
| NL | Gebruikershandleiding | 43 |
| ES | El manual del propietario | 53 |
| PT | Manual do proprietário | 63 |
| EL | Εγχειρίδιο Κατοχού | 73 |
| SV | Användarhandbok | 83 |
| NO | Brukerhåndbok | 92 |
| FI | Omistajan Opas | 101 |
| DA | Brugervejledning | 110 |
| IS | Notandahandbók | 119 |
| PL | Instrukcja Obsługi | 128 |
| CS | Uživatelská Příručka | 137 |
| TR | Kullanıcı Kilavuzu | 146 |
| UA | Посібник з експлуатації | 155 |
| AR | تليل لملك | 1 |

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Votre sécurité est très importante, au même titre que celle d'autrui.

Plusieurs messages de sécurité importants apparaissent dans ce manuel ainsi que sur votre appareil. Lisez-les attentivement et respectez-les systématiquement.



Ce symbole est synonyme d'avertissement.

Il attire votre attention sur les risques potentiels susceptibles de provoquer des blessures mortelles ou graves à l'utilisateur ou d'autres personnes présentes.

Tous les messages de sécurité sont imprimés en regard du symbole d'avertissement ou après les mots « DANGER » ou « AVERTISSEMENT ». Ces mots signifient ce qui suit :

⚠ DANGER

Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas immédiatement les instructions.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas scrupuleusement les instructions.

Tous les messages de sécurité vous indiquent en quoi consiste le danger potentiel, comment réduire le risque de blessures et ce qui peut arriver si vous ne respectez pas les instructions.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Des précautions élémentaires de sécurité doivent toujours être prises lors de l'utilisation d'appareils électriques, notamment :

- 1. Lisez toutes les instructions. L'utilisation inappropriée de l'appareil peut entraîner des blessures.**
- 2. Pour éviter les risques d'électrocution, ne placez jamais le robot ménager multifonction dans l'eau ou dans tout autre liquide.**
- 3. Débranchez l'appareil quand vous ne l'utilisez pas, avant d'ajouter ou de retirer des accessoires et avant de le nettoyer.**

- 4.** Union européenne uniquement : Cet appareil ne doit pas être utilisé par des enfants. Conservez cet appareil et son cordon d'alimentation hors de portée des enfants.
- 5.** Union européenne uniquement : L'appareil peut être utilisé par des personnes atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ou ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, si ces personnes sont placées sous la surveillance d'une personne responsable ou ont reçu des instructions sur l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et comprennent les dangers impliqués.
- 6.** Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- 7.** Les enfants doivent être surveillés pour assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- 8.** Évitez tout contact avec les pièces mobiles.
- 9.** Ne faites pas fonctionner l'appareil avec une fiche ou un cordon endommagé, après un dysfonctionnement, une chute ou un quelconque endommagement de l'appareil. Rapportez l'appareil à l'établissement de service agréé le plus proche pour le faire examiner ou réparer, ou effectuer un réglage électrique ou mécanique.
- 10.** Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être changé par KitchenAid, le service après-vente agréé ou des personnes présentant des qualifications similaires pour éviter tout danger.
- 11.** Mettez l'appareil hors tension (O/Pulse), puis débranchez-le de la prise murale lorsqu'il n'est pas utilisé, avant de monter ou démonter des pièces, et avant de le nettoyer. Pour débrancher, saisissez la fiche et extrayez-la de la prise en tirant. Ne tirez jamais sur le cordon d'alimentation.
- 12.** L'utilisation d'ustensiles/d'accessoires non recommandés ou non vendus par KitchenAid peut causer un incendie, une électrocution ou des blessures.
- 13.** N'utilisez pas l'appareil à l'extérieur.
- 14.** Ne laissez pas le cordon pendre de la table ou du plan de travail.

15. Soyez prudent lorsque vous versez des liquides chauds dans le robot ménager multifonction, ils peuvent être rejetés de l'appareil suite à une vaporisation soudaine
16. Ne laissez jamais l'appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne.
17. Afin d'éviter tout risque de blessures graves ou d'endommagement du robot ménager multifonction, gardez les mains et les ustensiles à distance de la lame ou des disques en mouvement lorsque vous découpez des aliments. N'utilisez une spatule que lorsque le robot ménager multifonction n'est pas sous tension.
18. Les lames sont très coupantes. Soyez prudent lorsque vous les manipulez, lorsque vous videz le bol ou lors du nettoyage.
19. Pour réduire le risque de blessure, ne placez jamais la lame de coupe ou les disques sur la base sans avoir préalablement mis le bol correctement en place.
20. Assurez-vous que le couvercle est correctement verrouillé avant d'utiliser l'appareil.
21. N'introduisez jamais les aliments à la main. Utilisez toujours le poussoir.
22. Ne forcez pas le mécanisme de verrouillage du couvercle.
23. Ne remplissez pas le bol au-dessus du trait de remplissage maximal (ou capacité nominale) afin d'éviter tout risque de blessure en cas d'endommagement du couvercle ou du bol.
24. Laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.
25. Reportez-vous à la section « Entretien et nettoyage » pour des instructions sur le nettoyage des surfaces en contact avec les aliments.
26. Cet appareil est conçu pour un usage domestique et des utilisations similaires telles que les suivantes :
 - cuisines de magasins, bureaux et autres environnements de travail ;
 - fermes ;
 - par des clients dans des hôtels, motels et autres environnements résidentiels ;
 - lieux de type gîte touristique.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Pour obtenir des informations détaillées, des instructions et des vidéos sur les produits, notamment des informations sur la garantie, rendez-vous sur **www.KitchenAid.fr** ou **www.KitchenAid.eu**. Vous pourriez ainsi économiser le coût d'un appel au service client. Pour recevoir un exemplaire papier gratuit des informations disponibles en ligne, appelez le **00 800 381 040 26**.

ALIMENTATION

Tension : 220-240 V~

Fréquence : 50-60 Hz

REMARQUE : si vous ne parvenez pas à placer la fiche dans la prise de courant, contactez un électricien qualifié. Ne modifiez jamais la fiche.

GUIDE DE SÉLECTION DES ACCESSOIRES

| ACTION | RÉGLAGES | ALIMENTS | ACCESSOIRE |
|---------------------|--------------|---|--|
| Émincer | 1 ou O/Pulse | Fromage, Chocolat, Fruits, Herbes fraîches, Fruits à coque, Tofu, Légumes | Lame polyvalente en acier inoxydable |
| Hacher ou émincer | 2 ou O/Pulse | | |
| Mélanger | 1 | | |
| Trancher | 1 | Fruits (tendres), Pommes de terre, Tomates, Légumes (tendres) | Disque à trancher/ râper réversible (côté tranchant) OU lame à trancher |
| | 2 | Fromage Chocolat Fruits (durs) Légumes (durs) | |
| Râper (fin à moyen) | 1 | Pommes de terre Légumes (tendres) | Disque à trancher/ râper réversible (côté râpe) |
| | 2 | Chou Fromage Chocolat Fruits (durs) Légumes (durs) | |
| Pétrir | O/Pulse ou 2 | Pâtes levées | Lame de pétrissage |

UTILISATION DU PRODUIT

AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION

Avant d'utiliser votre robot ménager multifonction pour la première fois, lavez toutes les pièces et tous les accessoires à la main ou au lave-vaisselle (voir la section « Entretien et nettoyage »). Votre robot ménager multifonction est conçu de sorte que tous les accessoires puissent être rangés dans le bol de travail.

1. Soulevez le système de verrouillage du couvercle pour le déverrouiller. Inclinez le couvercle du bol de travail vers l'arrière et soulevez-le de manière à ce que la charnière du couvercle sorte de la charnière de la poignée.
2. Retirez toutes les pièces et tous les accessoires du bol de travail, puis soulevez le poussoir pour le sortir du goulot.

ASSEMBLAGE DU ROBOT MÉNAGER MULTIFONCTION

IMPORTANT : placez le robot ménager multifonction sur un plan de travail sec et horizontal, avec les boutons orientés vers l'avant. Ne branchez pas le robot ménager multifonction avant qu'il ne soit complètement assemblé.

1. Placez le bol de travail sur le socle, en alignant la poignée avec le bouton en relief sur le côté droit de la base. Le bol s'enclenche et doit affleurer le socle lorsqu'il est correctement aligné.
2. Placez l'adaptateur d'embout dans le bol de travail, en l'abaissant sur l'axe d'entraînement.

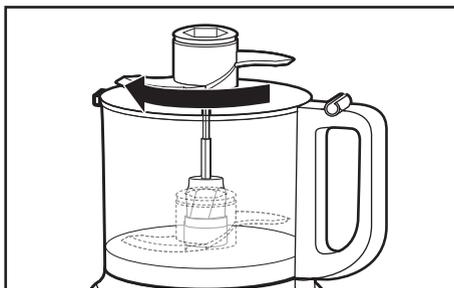
REMARQUE : pour faciliter l'assemblage, installez la lame ou le disque souhaité avant de fixer le couvercle du bol de travail.

3. Pour fixer le couvercle du bol de travail, insérez la charnière du couvercle dans la charnière de la poignée du bol et fermez le couvercle.
4. Une fois le couvercle du bol de travail fermé, poussez la charnière du couvercle vers le bas en position verrouillée.

REMARQUE : votre robot ménager multifonction ne fonctionnera pas si le couvercle du bol de travail n'est pas correctement fermé et que le bol de travail n'est pas correctement installé sur le socle.

INSTALLATION DE LA LAME POLYVALENTE OU DE LA LAME DE PÉTRISSAGE

1. Placez la lame sur l'adaptateur. Faites pivoter la lame pour qu'elle se positionne à la base de l'adaptateur.



2. Installez le couvercle du bol de travail et assurez-vous que le système de verrouillage du couvercle est en position verrouillée.

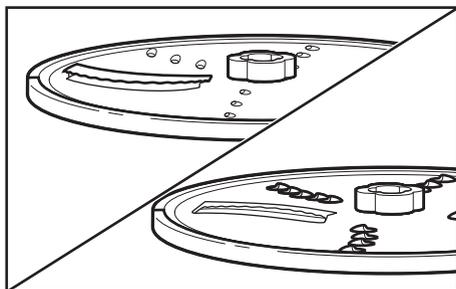
La lame de pétrissage est conçue pour mélanger et pétrir les pâtes levées de façon rapide et homogène. Pour de meilleurs résultats, utilisez le bouton O/Pulse pour mélanger les ingrédients secs, puis la vitesse 2 lorsque vous ajoutez de l'eau.

Capacité maximale recommandée pour les ingrédients de la pâte : 375 g de farine (3 tasses), 260 g/ml d'eau.

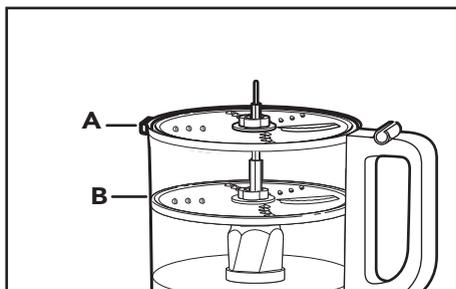
INSTALLATION DU DISQUE À TRANCHER/RÂPER RÉVERSIBLE OU DE LA LAME À TRANCHER

1. **Pour trancher** : tournez le disque de manière à ce que la lame à trancher surélevée soit orientée vers le haut.

Pour râper : tournez le disque de manière à ce que les petites lames à râper surélevées soient orientées vers le haut.



Le disque peut être placé dans deux positions différentes : en haut du bol pour la préparation et en bas du bol pour le rangement.

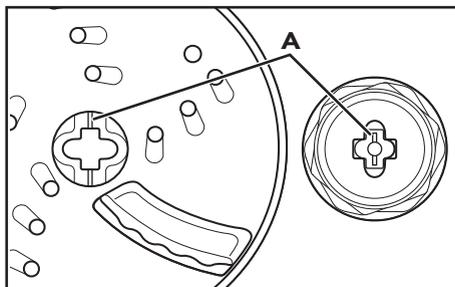


A. *Fonctionnement*

B. *Rangement*

REMARQUE : lorsqu'il est en position de rangement, le disque fonctionne moins bien. Pour des performances optimales, assurez-vous que le disque est au même niveau que le haut du bol.

- Maintenez le disque par son moyeu central et installez-le sur l'adaptateur en alignant les repères du moyeu central du disque sur les repères de l'adaptateur. Le disque doit être au même niveau que le haut du bol. Si le disque tombe en position de rangement, retirez-le, tournez-le de 90°, puis installez-le à nouveau.



A. Repères d'alignement

- Installez le couvercle du bol de travail et assurez-vous que le système de verrouillage du couvercle est en position verrouillée.

FUNCTIONNEMENT DU ROBOT MÉNAGER MULTIFONCTION

Avant d'utiliser le robot ménager multifonction, assurez-vous que le bol de travail, les lames et le couvercle du bol de travail sont correctement assemblés sur le socle de l'appareil (voir la section « Assemblage du robot ménager multifonction »).

⚠ AVERTISSEMENT

Danger : lame rotative

Toujours utiliser un poussoir pour introduire les aliments.

Ne pas approcher les doigts des ouvertures.

Maintenez l'appareil hors de portée des enfants.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des coupures ou des amputations.

- Pour mettre l'appareil en marche, appuyez sur 1 ou 2. Le robot ménager multifonction fonctionne en continu et le voyant s'allume. Pour arrêter l'appareil, appuyez à nouveau sur 1 ou 2, ou appuyez sur O/Pulse.
- Utilisation de la fonction Pulse :** Appuyez sur O/Pulse pour de courtes rafales ou maintenez la touche enfoncée pour des rafales plus longues. La fonction Pulse fonctionne uniquement à vitesse rapide. Le robot ménager multifonction s'éteint lorsque vous relâchez le bouton O/Pulse.
- Lorsque vous avez terminé, appuyez sur O/Pulse. Le voyant s'éteint et la lame ou le disque ralentit jusqu'à s'arrêter.
- Attendez que la lame ou le disque s'arrête complètement avant de retirer le couvercle du bol de travail. Veillez à arrêter le robot ménager multifonction avant de retirer le couvercle du bol de travail ou de débrancher le robot.

UTILISATION DU GOULOT 2-EN-1

Le goulot 2-en-1 est doté d'un poussoir en 2 parties. Pour trancher ou râper de petits aliments, insérez le poussoir en 2 parties dans le goulot.

Utilisez le petit goulot et le poussoir pour préparer des aliments fins ou de petite taille, comme des carottes ou des branches de céleri.

Pour verser un filet d'huile sur les ingrédients, remplissez simplement le petit poussoir avec la quantité d'huile souhaitée. Un petit orifice situé au fond du poussoir permettra à l'huile de s'écouler petit à petit à un débit constant.

RETIRER LES ALIMENTS PRÉPARÉS

1. Éteindre le robot ménager multifonction : Appuyez sur le bouton O/Pulse et débranchez le robot ménager multifonction avant de le démonter.
2. Soulevez le système de verrouillage du couvercle pour déverrouiller le couvercle du bol de travail, puis soulevez-le pour le retirer.
3. Si vous utilisez un disque, retirez-le avant de retirer le bol. Maintenez le disque à l'aide du moyeu central et soulevez-le verticalement.
4. Retirez l'adaptateur, puis la lame polyvalente ou la lame de pétrissage, le cas échéant. La lame reste en place sur l'adaptateur lorsque vous le retirez.
5. Soulevez le bol de travail du socle pour retirer les aliments du bol à l'aide d'une spatule.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

NETTOYAGE DU ROBOT MÉNAGER MULTIFONCTION

IMPORTANT : laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer. Le bol sans BPA nécessite des précautions spécifiques. Si vous choisissez d'utiliser un lave-vaisselle au lieu d'un lavage à la main, veuillez suivre ces instructions.

1. Appuyez sur O/Pulse, puis débranchez le robot ménager multifonction avant de le nettoyer.
2. Nettoyez le socle et le cordon d'alimentation à l'aide d'un chiffon tiède et humide. Séchez-le parfaitement à l'aide d'un chiffon doux. N'utilisez pas de produits nettoyants abrasifs ni de tampons à récurer. Ne plongez pas le socle dans de l'eau ou dans d'autres liquides.
3. Toutes les pièces peuvent être lavées dans le panier supérieur du lave-vaisselle. Évitez de poser le bol sur le côté. Séchez soigneusement toutes les pièces après les avoir lavées. Utilisez des cycles de lavage délicat, tel que le cycle normal. Évitez les cycles à haute température.

REMARQUE : si vous lavez les pièces du robot ménager multifonction à la main, évitez d'utiliser des produits nettoyants abrasifs ou des tampons à récurer. Ils peuvent rayer ou ternir le bol de travail et le couvercle.

4. Vous pouvez ranger la lame polyvalente, la lame de pétrissage, les deux disques et l'adaptateur à l'intérieur du bol de travail lorsque vous n'utilisez pas le robot ménager multifonction. Enroulez le cordon d'alimentation autour du système de rangement au bas du socle, puis bloquez la fiche en la fixant au boîtier.

TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

RECYCLAGE DE L'EMBALLAGE

L'emballage est recyclable et comporte le symbole . Les différentes parties de l'emballage doivent être éliminées de façon responsable et dans le respect le plus strict des normes relatives à l'élimination des déchets en vigueur dans le pays d'utilisation.

RECYCLAGE DU PRODUIT

- Cet appareil porte le symbole de recyclage conformément aux législations européenne et britannique concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, ou WEEE en anglais).
- Par une mise au rebut correcte de l'appareil, vous contribuerez à éviter tout préjudice à l'environnement et à la santé publique.
- Le symbole  présent sur l'appareil ou dans la documentation qui l'accompagne indique que ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte des déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques.

Pour obtenir plus d'informations au sujet du traitement, de la récupération et du recyclage de cet appareil, adressez-vous au bureau compétent de votre commune, à la société de collecte des déchets ou directement à votre revendeur.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

POUR L'UNION EUROPÉENNE

Cet appareil a été conçu, construit et distribué conformément aux exigences des directives de la Commission européenne en matière de sécurité : Directive 2014/35/UE relative au matériel électrique à basse tension ; Directive 2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique ; Directive 2009/125/CE relative à l'écoconception ; Directive RoHS 2011/65/UE et les modifications suivantes.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE »)

pour la France - la Belgique - la Suisse - le Luxembourg

FRANCE :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. Quelle que soit la présente garantie commerciale, le vendeur reste responsable des garanties légales en vertu de la loi française, y compris de la garantie légale contre les défauts cachés conformément aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil français, et l'application de la garantie légale de conformité conformément aux articles L.217-4 à L.217-12 du Code de la consommation français.

BELGIQUE :

KitchenAid Europa, Inc. BUIV, Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, TVA BE 0441.626.053 RPR Bruxelles (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une garantie contractuelle (la « Garantie ») conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. En particulier, en tant que consommateur, vous bénéficiez légalement d'une garantie légale de conformité de 2 ans vis-à-vis du vendeur, telle qu'elle est définie dans la législation nationale régissant la vente de biens de consommation (articles 1649 bis à 1649 octies au Code civil belge), ainsi que de la garantie légale en cas de défauts cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil belge).

LA SUISSE :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit, qui pourraient dans certains cas être plus larges que les droits offerts dans le présent document.

LE GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG:

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit.

1. PORTÉE ET CONDITIONS DE LA GARANTIE

- a) Le Garant accorde la Garantie pour les produits mentionnés à la Section 1. b) qu'un consommateur a achetés auprès d'un vendeur ou d'une société du groupe KitchenAid dans les pays de l'Espace économique européen, la Moldavie, le Monténégro, la Russie, la Suisse ou la Turquie.
- b) **Pour le Luxembourg uniquement:**
- La garantie s'applique uniquement lorsque le produit pour lequel les services sont demandés conformément à la garantie se trouve dans l'un des pays énumérés à la Section 1.a) ci-dessus
- c) La période de Garantie dépend du produit acheté et est la suivante :
- Deux ans de garantie complète à compter de la date d'achat.**
- d) La période de Garantie commence à la date d'achat, c'est-à-dire la date à laquelle un consommateur a acheté le produit auprès d'un détaillant ou d'une société du groupe KitchenAid.
- e) La Garantie couvre la nature sans défaut du produit.
- f) Le Garant fournit au consommateur les services suivants dans le cadre de la présente Garantie, au choix du Garant, en cas de défaut pendant la période de Garantie :
- Réparation du produit ou de la pièce défectueuse, ou
 - Remplacement du produit ou de la pièce défectueuse. Si un produit n'est plus disponible, le Garant a le droit d'échanger le produit contre un produit de valeur égale ou supérieure.
- g) Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter directement les centres de service KitchenAid ou le Garant du pays auprès de KitchenAid Europa, Inc. Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique ;

Adresse e-mail **FRANCE** : CONSUMERCARE.FR@kitchenaid.eu

Adresse e-mail **BELGIQUE** : CONSUMERCARE.BE@kitchenaid.eu

Numéro de téléphone : **00 800 381 040 26**

Pour la SUISSE :

Novissa AG

Schulstrasse 1a

CH-2572 Sutz

Numéro de téléphone: +41 32 475 10 10

Adresse e-mail: info@novissa.ch

Novissa Service Center

VEBO Genossenschaft

CH-4528 Zuchwil

Numéro de téléphone: 032 686 58 50

Adresse e-Mail: service@novissa.ch

Pour le LUXEMBOURG:

Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter les centres de service KitchenAid spécifiques au pays à l'adresse;

GROUP LOUISIANA S.A.

5 Rue du Château d'Eau

L-3364 LEUDELANGE

Numéro de téléphone: +352 37 20 44 504

Adresse e-mail: myriam.grof@grlou.com

- h) Les frais de réparation, y compris les pièces de rechange, et les frais d'affranchissement pour la livraison d'un produit ou d'une pièce de produit sans défaut sont à la charge du Garant. Le Garant doit également prendre en charge les frais d'affranchissement pour le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit si le Garant ou le service après-vente de KitchenAid spécifique au pays a demandé le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit. Toutefois, le consommateur doit prendre en charge les coûts de l'emballage approprié pour le retour du produit défectueux ou de la pièce défectueuse.
- i) Pour pouvoir faire une réclamation au titre de la Garantie, le client doit présenter le reçu ou la facture de l'achat du produit.
- j) **Pour la FRANCE uniquement** : La Garantie est fournie gratuitement aux clients.

2. LIMITATIONS DE LA GARANTIE

- a) La Garantie s'applique uniquement aux produits utilisés à des fins privées et non à des fins professionnelles ou commerciales.
- b) La Garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale, d'utilisation inappropriée ou abusive, de non-respect des instructions d'utilisation, d'utilisation du produit à une tension électrique incorrecte, d'installation et de fonctionnement en violation des réglementations électriques applicables et d'utilisation de la force (coups, par exemple).
- c) La Garantie ne s'applique pas si le produit a été modifié ou converti, par exemple, les conversions de produits 120 V en produits 220-240 V.

d) **Pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse** : La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit.

Pour la France uniquement :

La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit. Une telle disposition ne s'applique pas lorsqu'une réparation couverte par la Garantie entraînera une période d'immobilisation du produit d'au moins sept jours. Dans ce cas, la période d'immobilisation doit être ajoutée à la durée restante de la Garantie, à compter de la date de la demande d'intervention du consommateur ou de la date à laquelle les produits en question sont mis à disposition pour réparation, si cette disponibilité est faite après la date de la demande d'intervention.

Après l'expiration de la période de Garantie ou pour les produits pour lesquels la Garantie ne s'applique pas, les centres de service après-vente de KitchenAid sont toujours à la disposition du client final pour des questions et des renseignements. De plus amples informations sont également disponibles sur notre site Web :

www.kitchenaid.fr (France) - www.kitchenaid.eu - www.grouplouisiana.com (Luxembourg) - www.kitchenaid.ch (Suisse)

3. POUR LA FRANCE UNIQUEMENT:

Lorsqu'il agit pour des raisons de garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'une période de deux ans à compter de la livraison du produit dans lequel agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions relatives aux coûts prévus par l'article L. 217-9 du Code de la consommation français ;
- est exonéré d'avoir à prouver le manque de conformité du produit pendant les deux années suivant sa livraison (et pendant six mois après la livraison du produit, pour les marchandises d'occasion).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement offerte.

Indépendamment de cette garantie commerciale, le consommateur peut décider d'appliquer la garantie légale pour les défauts cachés au sens de l'article 1641 du Code civil français. Dans ce cas, le consommateur peut choisir entre l'annulation de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil français.

Article L. 217-4 du Code de la consommation français

Le vendeur doit livrer un produit conforme au contrat et est tenu responsable du manque de conformité existant au moment de la livraison. Le vendeur est également tenu responsable du manque de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque cette installation est la responsabilité du vendeur en vertu du contrat ou a été effectuée sous la supervision du vendeur.

Article L. 217-5 du Code de la consommation français

Le produit est réputé conforme au contrat :

1. S'il est adapté à l'utilisation généralement attendue d'un produit similaire et, le cas échéant :
 - il correspond à la description donnée par le vendeur et à les qualités que ce vendeur a présentées à l'acheteur au moyen d'un échantillon ou d'un modèle ; et
 - s'il présente les qualités auxquelles un acheteur peut légitimement s'attendre compte tenu des déclarations publiques faites par le vendeur, le fabricant ou son représentant, en particulier dans la publicité ou l'étiquetage ; ou
2. s'il présente les caractéristiques convenues d'un commun accord par les parties ou s'il est adapté à toute utilisation spéciale prévue par l'acheteur, qui est connue du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation français

L'action résultant du manque de conformité expire deux ans après la livraison des marchandises.

Article L. 217-16 du Code de la consommation français

Pendant la période d'effet de la garantie commerciale offerte à un acheteur au moment de l'acquisition ou de la réparation d'un bien tangible, si l'acheteur exige du vendeur une réparation couverte par la garantie, toute période de sept jours ou plus pendant laquelle les marchandises sont hors service pour réparation est ajoutée à la durée restante de la garantie. Cette période s'étend à partir de la demande d'intervention faite par l'acheteur ou à partir de la date à laquelle ledit produit est mis à disposition pour réparation, si cette date est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil français

Le vendeur garantit le produit vendu pour les défauts cachés qui le rendent inapte à son usage prévu, ou qui diminuent cette utilisation dans la mesure où l'acheteur ne l'aurait pas acheté, ou n'aurait accepté de l'acheter que pour un prix moindre, s'il avait été au courant de tels défauts.

Article 1648 § 1 du Code civil français

L'action résultant de défauts cachés doit être déposée dans les deux ans suivant la découverte du défaut.

ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Enregistrez votre nouvel appareil KitchenAid dès maintenant : <http://www.kitchenaid.eu/register>



KitchenAid

©2023 All rights reserved.